



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du 26 JUIN 2009**

05-1 BUDGET VILLE – EXERCICE 2009 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Ce qui apparaît à l'étude de cette décision modificative, c'est bien la réduction des recettes. Vous l'estimez à plus de 4 millions d'euros :
dont pour les casinos – 1 million d'euros et les droits de mutation – 2 800 000 euros.

Cette perte de recettes vous l'aviez anticipée en augmentant les impôts et supprimant les abattements sociaux.

Le moment de vérité sera la réception des feuilles d'imposition : taxe d'habitation, foncier bâti !

Je constate aussi une baisse de la compensation de la Taxe professionnelle. Effectivement avec 20% de faillites en plus, la taxe professionnelle va être en nette diminution mais comme le président de la République a annoncé sa disparition, il y aura là aussi compensation par les autres taxes.

Sur les subventions, j'ai demandé en commission des finances si nous pouvions avoir le solde des cagnottes des adjoints délégués après cette décision modificative.
Par exemple, en sport c'est 105 569,39 €uros qui sont affectés. Combien reste-t-il dans l'enveloppe affectée ?
(Club d'échec)

Nous constatons aussi le nombre toujours important de postes non pourvus : 132

Il manque, par exemple :
- 5 agents de police municipale
- 8 agents dans le secteur médicosocial
- 11 agents dans le secteur social
et le pire, 49 agents dans le secteur administratif.

Bien sur ce sont les postes de base, les catégories C, qui sont touchés par ces absences.

Voilà en quelques mots ce que nous inspire votre décision modificative que nous ne voterons pas.